LA COOPÉRATION AU SERVICE DE LA PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour tous. La SCOP Terre 2 Mains accompagne les ménages, entreprises et collectivités dans la réduction et la gestion de proximité de leurs biodéchets à Marseille et sur le territoire métropolitain.

PRÉSERVER

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Accompagnement d'établissements de restauration collective : du diagnostic à la mise en place de mesures visant à obtenir des résultats probants et durables permettant de réaliser des économies.

AGIR

Gestion de proximité des biodéchets

Etudes, conseils, installation et suivi de sites de compostage.
Mise en place d'opérations de compostage pour les collectivités et les établissements producteurs de biodéchets.

DÉCOUVRIR

Animation tous publics

Prestations de sensibilisation pour les entreprises, établissements scolaires et collectivités. Nos ateliers explorent les sols, la matière organique, l'alimentation durable et la réduction des déchets.

APPRENDRE

Organisme de formation QUALIOPI

Offre de formation construite selon le référentiel acteurs-formation de l'ADEME et du Réseau Compost Citoyen.
Référent de site / Guide Composteur / Maître Composteur

EXPLORER

Etudes et écosystème

Réalisation d'études d'envergure locale ou nationale pour observer et transmettre. Commercialisation de VériCompost, application de suivi et de traçabilité du compost adaptée aux besoins des collectivités.

Restes alimentaires et déchets verts, vos biodéchets ont de la ressource !

www.terre2mains.com | **06 28 62 33 28** | contact@terre2mains.fr

Terre 2 Mains - SAS SCOP au capital de 10 000€ - SIRET : 97919412300019 R.C.S MARSEILLE - APE : 7022Z